

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 236 DU LUNDI 8 AOÛT 2022 - PRIX : 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Elie Kamano sur TV5 Monde

P.2



«On ne peut pas continuer à faire des manifestations pour des objectifs cachés...»

Page noire

Musique guinéenne

Le grand vide laissé par la disparition de Maître Barry

P.3



Enrichissement illicite sous la transition CNRD
Sékou Koundouno du FNDC accuse !

Système éducatif guinéen

P.4



Ce que recommande Dr Diaka Sidibé, ministre de l'Enseignement supérieur

Navigation maritime
45 mille gilets de sauvetage à distribuer aux débarcadères du pays

P.7 Notaires et greffiers au ministère de la Justice
Les raisons d'une visite...

Violences des 28 et 29 juillet
Le G5 suggère au Gouvernement de diligenter une enquête



Édito à vue d'Aigle

La nécessité de rendre nos villes propres !

Face à l'insalubrité poussée de Conakry et des villes de l'intérieur, le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, a cru devoir instituer le premier samedi de chaque mois comme *Journée civique d'assainissement...*

P.2



Édito à vue d'aigle



La nécessité de rendre nos villes propres !

Face à l'insalubrité poussée de Conakry et des villes de l'intérieur, le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, a cru devoir instituer le premier samedi de chaque mois comme Journée civique d'assainissement. Une Journée qui a été lancée le samedi 06 août. De 8h jusqu'à 12H, la circulation a été interdite aux engins roulants. Une opération qui est diversement appréciée par les citoyens. Pour certains, cette initiative prise par les autorités est à saluer et à soutenir pour rendre nos villes propres. Pour d'autres par contre, ces opérations d'assainissement peuvent se faire les dimanches ou la nuit pour éviter de causer des désagréments à la population. Autrefois, Conakry était une ville considérée comme la "Perle" de l'Afri-

que occidentale française. Mais aujourd'hui, l'image que renvoie la capitale guinéenne, c'est bien son insalubrité. La gestion de ces ordures se fait de la façon la plus scandaleuse qui soit. Rares sont en effet les ménages qui acceptent de s'abonner à une PME de collecte d'ordures. Pendant la saison sèche, les caniveaux, les abords immédiats des marchés et des habitations sont littéralement transformés en dépotoirs au su et au vu des responsables locaux. Pendant l'hivernage, on profite des grandes pluies pour déverser des ordures dans les eaux de ruissellement. Ce qui n'est pas sans conséquence. Beaucoup de familles sont victimes d'inondations quand il y a de fortes précipitations dans la zone de Conakry. Récemment, nombreux sont les quartiers de la capitale (SIG Madina, Bonfi, Lambanyi, etc.) qui ont eu à faire face à des inondations, avec leur lot de dégâts. Lors du Conseil des ministres qui a suivi, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a déploré l'incivisme de certaines personnes dans la gestion des ordures. Il a aussi donné des instructions aux ministres concernés par ces inondations afin qu'une solution pérenne soit trouvée. Quelques jours plus tard, l'actuel locataire du palais Mohammed V a écourté la session ordinaire du Conseil des ministres pour envoyer tous les membres du gouvernement sur le terrain pour débarrasser nos quartiers des tas d'immondices qui, par endroits, rendent très difficile la circulation des personnes et des véhicules. Pendant quatre jours, l'on a vu des ministres répartis dans les différentes communes de Conakry pour procéder au ramassage des ordures et au curage des caniveaux transformés en dépotoirs par les populations riveraines. Par la suite, comme indiqué plus haut, le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation a institué le premier samedi de chaque mois comme journée civique d'assainissement. Espérons que ça ne sera pas un feu de paille. Vivement une prise de conscience à tous les niveaux pour rendre nos villes propres.

Kèfina Diakité

ELIE KAMANO SUR TV5 MONDE

«On ne peut pas continuer à faire des manifestations pour des objectifs cachés...»

Elie Kamano est un célèbre reggae-man guinéen et président d'une formation politique. Invité la semaine dernière sur le plateau de TV5 Monde, il a martelé, faisant allusion à ses anciens camarades du FNDC, qu'on ne peut pas continuer à faire des manifestations pour des intérêts inavoués ou des objectifs cachés.



L'auteur de la chanson "Pardonnez" est connu pour son franc-parler et ses prises de position qui font parfois polémique. Ces derniers temps, beaucoup l'accusent d'avoir pris fait et cause pour les autorités de la transition, à leur tête le colonel Mamadi Doumbouya. Invité la semaine dernière sur le plateau de TV5 Monde, il a martelé, faisant allusion à ses anciens camarades du FNDC, qu'on ne peut pas continuer à faire des manifestations pour des intérêts inavoués ou des objectifs cachés. Il est allé jusqu'à nier les tirs à balles réelles contre les manifestants, tout en révélant que les leaders sociopolitiques arrêtés au lendemain des violences des 28 et 29 juillet auraient tous leurs épouses

qui travaillent au CNT et ailleurs. « On ne peut pas continuer à faire des manifestations pour des intérêts inavoués ou des objectifs cachés. (...) Je ne crois pas cette fois-ci qu'il y ait eu des balles réelles qui ont été tirées. Ce sont des gens qui ont poussé des enfants de 17 ans, 15 ans, des mineurs dans la rue pour des intérêts personnels, ça n'a rien à voir avec un combat national. Voilà des hommes qui ont leurs épouses qui travaillent au CNT [Conseil national de la transition] et un peu partout dans le gouvernement mais qui demandent des faveurs, des leviers du pouvoir, qui n'ont pas accès à leurs demandes et qui veulent rendre le pays ingouvernable... », a déclaré Elie Kamano.

Kèfina Diakité

MUSIQUE GUINÉENNE

Le grand vide laissé par la disparition de Maître Barry

Le grand saxophoniste guinéen, Mamadou Aliou Barry "Maître Barry" a regagné sa dernière demeure le mercredi 03 août, après avoir reçu tous les honneurs lors d'un symposium organisé au palais du peuple. Il est décédé le 26 juillet 2022 à Lens (France). Le ministre de la Culture, Alpha Soumah "Bill de Sam", a tenu à lui rendre un hommage mérité, au nom du président de la transition et du gouvernement de transition.



« Assister aujourd'hui et de façon inopinée aux obsèques de Mamadou Aliou Barry, Maître Barry ou Maestro, l'enseignant, le musicien accompli, chef d'orchestre et autre est une épreuve extrêmement difficile et douloureuse. Cependant, en ma qualité de ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat et au nom de Son Excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat, colonel Mamadi Doumbouya et de son gouvernement, permettez-moi de dire ces quelques mots aux membres de sa famille biologique et culturelle. Mamadou Aliou Barry, Maître Barry ou El Maestro, est cet artiste protéiforme que nous accompagnons tous aujourd'hui dans l'honneur et dans la dignité comme il est de droit pour tous les grands hommes de la nation qui se sont servis pour la gloire et pour la patrie. Mamadou Aliou Barry, il faut savoir que ton amour quasiment charnel pour la musique que tu as en passé très jeune des instruments de percussion en saxophone, ton talent et ta dextérité, t'ont hissé. Ce qui t'a valu d'être désigné malgré ton jeune âge chef orchestre fé-

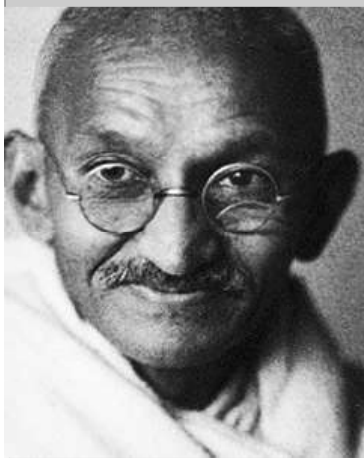
déral de Conakry, le Kaloum Star dès 1967. Depuis en meneur d'hommes et pédagogue prolifique durant ta vie tu n'as fait que procurer le bonheur et la joie de vivre autour de toi, à tes nombreux mélomanes en Guinée, en Afrique et dans le reste du monde. Rigoureux et exigeant dans le travail, toujours en quête de perfection, tu passais ton temps à scruter le temps et la nature pour tirer d'eux le plaisir que tu offrais avec générosité et humilité au public à travers

les sonorités de tes instruments qui crevaient le plafond. Que dire à présent de l'honorable enseignant artiste, patient, attentif en toute circonstance. Maître Barry n'a jamais violé son sacerdoce: encadrer, éduquer et former. Tu t'es battu avec abnégation pour la survie du saxophone, hélas, aujourd'hui tu laisses le saxophone orphelin. », a indiqué le ministre de la Culture, Alpha Soumah.

Tidiane Diallo

GANDHI

«Sois le changement que tu désires voir en ce monde»



(On aime beaucoup cette citation sur le changement de Gandhi parce qu'elle incarne un élan, une pensée positive active qui interdit de se poser en victime. Oui, le monde n'est pas parfait, mais pour le changer, VOUS devez commencer par changer.)

ENRICHISSEMENT ILLICITE SOUS LA TRANSITION CNRD

Sékou Koundouno du FNDC accuse !

Le vendredi 5 août, à la faveur d'une conférence de presse virtuelle, Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du FNDC, a accusé le colonel Mamadi Doumbouya (président de la transition) et le colonel Balla Samoura (Haut Commandant de la gendarmerie nationale) de détenir de nombreux biens immobiliers acquis, à ses yeux, de façon illicite.



« Que Doumbouya nous dise comment il a eu l'immeuble qui est en construction à côté de l'hôpital sino-guinéen ? Qu'il nous dise comment il a fait pour voir sa villa à Dubréka et la villa où se trouve sa maman à Kankan. Parce que son salaire dans l'armée en tant que Colonel n'est que de 3 millions et un sac de riz. Il ne faut pas qu'on se moque de l'intelligence des Guinéens. Je prends un second exemple, c'est celui du Colonel Balla Samoura. Rendez-vous à Kountia et regardez la villa qu'il a construite là-bas. Venez à Lambandji dans sa première résidence. Comptez le nombre de véhicules roulants que Balla Samoura détient. Comptez également le nombre de véhicules que Doumbouya détient.

C'est se moquer de l'intelligence des Guinéens pour leur faire comprendre qu'eux, ils sont vertueux, respectueux des principes

de bonne gouvernance », accuse-t-il.

Parlant des membres du CNRD, dont la liste est réclamée à cor et à cri par le FNDC, Sékou Koundouno dira ceci: « Comment une nébuleuse encagoulée peut-elle prétendre donner des exemples en termes de gestion de la République tandis qu'on ne sait pas qui prend des actes officiels au nom du peuple de Guinée ? Au sein du CNRD, il y a des narcotrafiquants qui ont été arrêtés, condamnés du côté des Etats-Unis et rapatriés. Ils n'ont pas le courage de se présenter devant le peuple de Guinée parce qu'on sera tous surpris comment des individus pareils, qui n'ont aucune moralité peuvent prétendre diriger ce pays. Nous savons aussi qu'ils ont des opérateurs économiques qui les accompagnent... »

Kèfina Diakité

SYSTÈME ÉDUCATIF GUINÉEN

Ce que recommande Dr Diaka Sidibé, ministre de l'Enseignement supérieur

Les 03 et 04 août, il s'est tenu dans un hôtel de la place les journées nationales de consultation sur la transformation de l'éducation en Guinée. C'était sous la présidence du Premier ministre par intérim, Dr Bernard Goumou.

A sa prise de parole, Dr Diaka Sidibé, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a fait des recommandations à ses collègues en charge des secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle. « Il convient de rappeler que l'année 2022 est sans nul doute, une année propice à la réflexion et à l'amorce de toutes formes de transitions et de transformations profondes et atteignables de nos différentes sociétés. Nos modes de vie, nos façons de penser, de travailler et d'interagir avec nos familles ou même nos collègues, ont été certainement bouleversées par les crises nombreuses et profondes que le monde entier a connues ces dernières années.

Le réchauffement climatique, les multiples catastrophes naturelles, les pandémies, les crises économiques, la révolution numérique et tant d'autres, doivent nous faire tirer de très forts enseignements.

Tous ces aspects nous amènent à réfléchir et à transformer notre grenier commun qui est l'Éducation.

Notre façon de nous



éduquer, d'apprendre et de transmettre le savoir doit forcément être revisitée pour être en phase avec l'évolution, les réalités mais aussi les défis du monde. Je voudrais vous inviter à prendre davantage conscience du fait qu'aujourd'hui, nous nous devons de réinventer la façon dont nous apprenons, de redéfinir les nécessités de ce que nous apprenons et de remettre à jour la façon dont nous

apprenons et dont nous transmettons le savoir », a déclaré Dr Diaka Sidibé. Et de poursuivre en ces termes : « Vous l'aurez compris! Ces consultations nationales, en dehors des recommandations du pré-sommet de juin 2022, sont la résultante d'une volonté manifeste de réfléchir ensemble pour notre système éducatif et de porter ensemble notre voix et notre approche.

Pendant ces consultations, nous devons être capables de mobiliser l'ambition politique une nouvelle fois, de susciter l'action et de ressortir les pistes de solutions pour une transformation de l'éducation à l'échelle guinéenne, puis mondiale ».

Tidiane Diallo

FONCTION PUBLIQUE

Lancement du projet d'élaboration du répertoire des emplois et des compétences

Le vendredi 5 août 2022, le ministre du Travail et de la Fonction Publique, Julien Yombouno, a procédé au lancement des activités du projet d'élaboration du répertoire des emplois et des compétences. C'était en présence de ses homologues de l'Agriculture et de l'Élevage, des Pêches et de l'Économie Maritime.



Dans son allocution de circonstance, le Directeur national de la réforme administrative, Moussa Keita, s'est félicité de la mise en place de ce projet d'une importance capitale. « Votre présence à cette cérémonie est une belle illustration de l'enjeu que requiert ce projet qui est un confluent de tous les secteurs pourvoyeurs d'emploi afin de prendre en compte les préoccupations de tous les usagers de l'administration publique. Il y a de cela plus de cinq décennies que la gestion des ressources humaines de la Fonction publique, est régie par un et unique outil qu'est le décret 146 du 04 juin 1965 portant statut particulier de divers cadres uniques, document qui répertorie tous les emplois devant être exercés dans l'administration publique (...) Ce répertoire servira non seulement d'outil de référence pour les différents services publics et employeurs mais aussi et surtout d'indicateur pour les écoles et instituts de formation afin d'adapter leur cursus aux besoins de l'administration publique », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le ministre du Travail et de la Fonction Publique, Julien Yombouno, a exhorté les uns et les autres à prendre en compte les nouveaux profils et les hiérarchies correspondantes. « Ne répondant plus aux enjeux de la professionnalisation de la fonction publique et la gestion prévisionnelle des agents publics, il est fondamental et nécessaire d'élaborer le répertoire des emplois et des compétences qui aura pour corollaire la révision du Décret 146. Ce qui permettra : – A l'Etat, la valorisation des ressources humaines dont il dispose afin de garantir une gestion saine du recrutement, de la formation, de l'évaluation et de la mobilité du personnel ; – Aux agents, de connaître les métiers et les emplois exercés au sein de l'Administration en vue de bâtir leur projet professionnel ; – Aux citoyens, d'y trouver des éléments d'information sur les métiers et les emplois de l'Administration Publique de manière à appréhender leur grande diversité », a-t-il expliqué.

Tidiane Diallo

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

NAVIGATION MARITIME

45 mille gilets de sauvetage à distribuer aux débarcadères du pays

Le mercredi 3 août 2022, au port de Boulbinet, le Premier ministre par intérim, Bernard Goumou, a présidé la cérémonie de lancement des activités de distribution de 45 mille gilets de sauvetage au niveau des débarcadères du pays.



A sa prise de parole, le Premier ministre par intérim, Dr Bernard Goumou, a déclaré ceci : « C'est le chef de l'Etat, le colonel Mamadi Doumbouya, qui nous a demandé à travers le ministre des Infrastructures et des Transports, de venir remettre ces 45 mille gilets à la communauté qui pratique nos mers. Parce que c'est une préoccupation du chef de l'Etat »

Dans son intervention de circonstance, le directeur national de la marine marchande, Mamoudou Diallo, s'est félicité de cette campagne de distribution des gilets de sauvetage. « Le grand enseignement que l'on tire est que chaque année la mobilisation est encore plus

importante. Cela prouve que nos concitoyens sont conscients des enjeux liés à la problématique de la sécurité de la navigation maritime. Il y a quelques années, nous comptons malheureusement beaucoup de victimes dans nos eaux et dans nos fleuves. Mais avec la conjugaison des efforts des uns et des autres, ce fléau est en train d'être graduellement jugulé », a-t-il indiqué.

Pour sa part, le ministre des Infrastructures et des Transports, Yaya Sow, a déclaré ceci : « Je voudrais également rappeler aux usagers et aux acteurs concernés que les gilets de sauvetage sont un bien commun destiné exclusivement à être utilisés lors des traversées.

Ils ne doivent être ni revendus, ni exploités à d'autres fins... Malheureusement, des informations nous remontent souvent, faisant état de la découverte de quantités importantes de ces matériels hors de nos frontières. Cette pratique doit être combattue et réprimée avec la plus grande fermeté et leurs auteurs poursuivis par les juridictions compétentes... Dans les jours et semaines à venir, nous allons reprendre la desserte des îles de Loos par un navire qui vient d'être acquis par la société nationale qui sera suivie de l'inauguration du ponton de Fotoba en cours de construction ».

Kèfina Diakité

Proverbe Africain

«Le vieux se chauffe avec le bois récolté dans sa jeunesse.»

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

CORED

Mohamed Cissé répond à Mamadou Sylla

Il y a quelques jours, Mohamed Cissé du parti dénommé La Nouvelle Guinée (NG), a claqué la porte de la CORED. Un départ qui a fait réagir le président de ladite coalition politique, Elhadj Mamadou Sylla. Le jeune leader a cru répondre au chef de file de l'UDG, à travers une interview accordée à Mediaguinee.



« C'est avec intérêt que j'ai suivi les déclarations de Elhadj Mamadou Sylla et du porte-parole. Si vous prenez les deux interventions, celle du président de la CORED et celle du porte-parole actuel, les deux sont revenus sur le départ de La Nouvelle Guinée. Et donc cela confirme ce que nous avons dit dans notre déclaration.

On a été très important et très impliqué au niveau de la CORED surtout que nous sommes membre fondateur. Nous, nous n'avons pas rejoint la CORED, on a créé la CORED et en créant la CORED on avait vraiment pour ambition de participer au débat politique, d'être une opposition constructive et se battre très bien pour l'amélioration de la gouvernance en Guinée. C'est ce que nous avons fait

tout ce temps, mais dans la déclaration du président, il y a deux éléments qui se trouvent que je veux rétablir.

Le premier élément, dire que j'ai été déconnecté de la plateforme lundi, peut-être qu'il a donné instruction le mardi mais moi je n'ai été déconnecté que le vendredi à partir du moment où presque la totalité de la presse était informée de la tenue du point de presse le samedi. Donc je suis sûr qu'ils ont reçu l'information que j'animais un point de presse dont ils ne connaissaient pas le contenu et ont essayé de prendre de l'avance. Mais nous on était déjà en avance, depuis le 25 juin La Nouvelle Guinée avait décidé de partir de la CORED », a réagi Mohamed Cissé.

Tidiane Diallo

CONTRATS DANS LE SECTEUR MINIER

Le FNDC exhorte les entreprises à ne rien signer avec le CNRD

C'est à travers un communiqué publié le mercredi dernier dans la presse que le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) a clairement demandé aux entreprises minières de ne rien conclure avec les autorités de la transition, à savoir le CNRD.

« En complicité avec les membres du gouvernement et le CNT, la nébuleuse du CNRD a fini par détourner la transition en reconduisant les pratiques abjectes et nauséabondes du pouvoir.

En s'instituant comme instance suprême de la transition, ils aspirent à l'écrasement total des contre-pouvoirs et à un contrôle sur les richesses nationales, prenant ainsi en otage l'avenir de tout un peuple.

La possibilité qu'une dictature militaire, répressive et corrompue se pérennise au pouvoir est de plus en plus réelle en Guinée.

Ainsi, le FNDC est déterminé à assumer la responsabilité qui l'incombe et invite ce faisant tout le corps diplomatique accrédité en Guinée, les investisseurs et les sociétés minières à tirer les leçons de l'instabilité politique, sociale et juridique encouragée par le CNRD et le gouvernement.



Au nom de la responsabilité sociale qui incombe aux sociétés minières, le FNDC appelle à un moratoire sur tous les contrats miniers et toute forme de coopération économique qui implique le CNRD et son gouvernement.

Nous rappelons aux entreprises minières et aux investisseurs que le pouvoir du CNRD est illégal et illégitime,

et donc qu'il ne peut engager moralement et juridiquement l'État guinéen et son peuple de Guinée. En vue de préserver nos intérêts mutuels à moyen et à long terme, le FNDC invite les sociétés minières et les investisseurs à la vigilance et à un sens élevé de la responsabilité.

Dans le cas contraire, les sociétés minières et les in-

vestisseurs nationaux et étrangers assumeront la responsabilité quant à une possible annulation de tous les contrats signés avec le CNRD et son gouvernement par les futures autorités légales et légitimes.

Nous tenons au renforcement de la coopération économique et politique entre la Guinée et ses partenaires. Toutefois, seul un cadre ins-

titutionnel légal et légitime peut assurer et garantir nos intérêts mutuels et permettre à la Guinée de déployer une diplomatie économique au service de sa population.

Dans les prochains jours, nos avocats adresseront une lettre à toutes les compagnies minières et aux représentations diplomatiques afin de les inviter à assumer leur responsabilité sociale et morale face à la situation de crise qui prévaut en Guinée.

Le FNDC et ses alliés appellent la CEDEAO et toute la communauté internationale à prendre des mesures économiques et politiques fortes et ciblées afin de prévenir la pérennisation d'une dictature militaire, répressive et corrompue en Guinée.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons. », lit-on dans le communiqué de la coordination nationale du FNDC.

Kèfina Diakité

LIBÉRATION DE LA BLOGUEUSE MARIAMA CIRÉ

La partie civile fait part de sa grosse déception

La blogueuse Mariama Ciré Camara "MC" a été libérée le vendredi dernier par le tribunal de première instance de Mafanco. Elle est poursuivie par Mme Diabaté née Mame Konaté pour des faits "d'injures, production, diffusion et mise à disposition des données de nature à troubler l'ordre de sécurité publique". Une libération qui, comme il fallait s'y attendre, a déçu Me Salifou Béavogui, l'avocat de la plaignante.

« Nous avons appris à travers les réseaux sociaux que madame Mariama Ciré Camara aurait été remise en liberté. En ma qualité d'avocat de la partie civile, madame Mame Konaté, cette libération nous choque. Parce qu'à l'audience d'hier, le dossier a été renvoyé au 06 octobre prochain après les vacances judiciaires avec maintien en détention de la prévenue qui est poursuivie pour des faits graves notamment: les inju-

res publiques par voie de cybercriminalité. Et des infractions dont les peines sont très sévères. Donc, pour nous, elle devrait rester en détention jusqu'à ce que le tribunal se prononce sur sa culpabilité. Nous ignorons en tant que partie civile totalement les conditions et circonstances qui ont conduit à sa remise en liberté. Rien ne nous a été signifié. Et en tant que victime ayant souffert dans notre chair et dans notre âme des agisse-

ments gravissimes et répressifs de cette prévenue, nous devrions être informés de toute décision qui tentait d'aller dans le sens de sa remise en liberté », a réagi Me Salifou Béavogui, l'un des avocats plus en vue en Guinée. « Nous souhaitons que Mariama Ciré ne quitte pas le pays et qu'elle soit effectivement représentée à l'audience du 06 octobre en chair et en os », a-t-il confié à Mediaguinee. Il faut dire que ces derniers temps, les

réseaux sociaux sont utilisés par certaines personnes pour injurier à travers des vidéos. Espérons que la justice guinéenne, dans toute son indépendance, traquera toutes celles et tous ceux qui se livreraient à de telles pratiques répréhensibles. Attendons de voir.

Kèfina Diakité

DAN MILLMAN

«Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.»

RÉCUPÉRATION DES BIENS DE L'ÉTAT

L'ancienne résidence de Sidya Touré devient le siège du BGDA

Le ministre de la Culture, Alpha Soumah alias Bill de Sam, a procédé, le 3 août dernier, à la remise des clés de l'ancienne résidence de Sidya Touré, à la Minière, au Directeur National du BGDA. Une maison qui servira désormais de siège au Bureau Guinéen du Droit d'Auteur (BGDA). C'est la suite des opérations de récupération des biens et domaines de l'Etat engagées par le CNRD.

Dans son intervention de circonstance, Michel Théo Lamah, DG du BGDA, a dit ceci : « Cette cérémonie solennelle qui consiste à la remise des clés du nouveau siège du BGDA aux responsables et aux hommes de culture qui est un bijou tant souhaité par les administrateurs culturels et hommes de culture, vient confirmer l'engagement de Son Excellence Monsieur le Président de la République, du côté des hommes de culture, à prendre en compte leurs préoccupations tout en redorant le blason de la culture. Nous pouvons en citer quelques uns : la nomination d'un homme de la culture à la tête du département de la culture ; la nomination d'un homme de culture à la tête de la Direction Nationale du BGDA, la signature des statuts des EPA... »

Pour sa part, le ministre de la Culture, Alpha Soumah, il s'est exprimé en ces termes : « Le sujet du jour c'est un autre cadeau du président de la République le Colonel Mamadi Doumbouya. Il nous offre un siège. Le siège désormais du BGDA c'est ici à la Minière. Je pense que c'est révélateur de la volonté de notre gouvernement mais aussi de la haute autorité du CNRD de faire des artistes et

cultures, des acteurs à part entière. Nous remercions le CNRD, nous remercions le président de la République et toute son équipe mais surtout nous allons faire tout pour mériter la confiance du président de la République... C'est un lieu du savoir, c'est un temple culturel et nous allons tout faire pour valoriser ce temple. Désormais nous allons aussi travailler et nous sommes en train de le faire, sur un texte qui définit le statut des artistes et des hommes de culture. Aujourd'hui, vous n'êtes pas sans savoir que les artistes sont souvent qualifiés de mendiants, ils n'ont pas de salaire, ils n'ont que les droits d'auteur. Comme si tout ce que nous venons de dire ne suffisait pas, nous sommes en train de travailler sur un texte que nous allons présenter au président de la République pour un décret qui va définir le statut des artistes, qui va faire désormais des artistes, des travailleurs à part entière. Ils vont travailler, ils vont faire des spectacles et pour les payer, ce ne sera pas seulement en espèces mais il y aura des bulletins de paie. Et ils vont cotiser à la caisse, ça va leur permettre de cotiser comme tout travailleur et un jour quand ils seront malades, ils pourront demander la prise en charge. »

Kèfina Diakité

NOTAIRES ET GREFFIERS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les raisons d'une visite...

Le vendredi 05 août, l'Association des Greffiers de Guinée, et la Chambre Nationale des Notaires de Guinée ont été reçues au ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'Homme. Les deux (02) structures ont mis l'occasion à profit pour réitérer leur disponibilité à accompagner le département dont elles relèvent.



Dans son intervention, le Président de l'Association des Greffiers de Guinée, Me Mamadou Foré Oularé, Greffier en Chef de la Justice de Paix de Mandiana, a déclaré ceci : « Vous le savez bien, le 30 juillet passé, l'Association des Greffiers de Guinée s'est retrouvée à Kindia pour mettre ensemble un nouveau bureau. À la tête de ce bureau, j'ai été élu majoritairement par les membres de l'association comme président et les membres du bureau ont été mis en place. Donc, on ne peut rester comme ça, parce que le ministre même en personne s'est déplacé avec beaucoup de membres du département, le Premier président de la Cour suprême et autres. Le bureau est venu pour juste lui dire bonjour mais aussi lui présenter le bureau. C'est la raison de notre visite ici ce matin... ».

Pour sa part, le président de la Chambre nationale des

Notaires, Kandet Oumar Camara, a fait remarquer la récurrence des problèmes liés au foncier. « On l'a dit et on l'a redit, les 70% des litiges pendants dans nos cours et tribunaux, c'est sur le foncier. Et selon nous, la cause, c'est la délivrance des attestations de cession et de donation par les chefs de quartier. Donc, cette situation touche tout le monde. On est venu attirer l'attention du Garde des Sceaux par rapport à ça. Mais aussi en ce qui concerne les testaments qui sont reçus chez les notaires, nous voulons qu'il y ait un fichier centralisé, qui permettra à n'importe qui d'avoir accès à ces fichiers afin de savoir comment est-ce que tout ça est fait », a-t-il indiqué.

Me Billy Keita, le chef de cabinet du ministère de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'Homme a mis l'occasion à profit pour attirer l'attention sur des

fautes constatées au sein de la chambre nationale des notaires. « Vous savez que cette corporation a monopolisé les règles de recrutement des notaires au point que finalement les professionnels du droit n'ont plus accès à cette corporation. Ils sont régis par un texte qui date de 1993, sauf erreur.

Ce qui constitue un handicap pour accéder à cette corporation et le Garde des Sceaux n'a pas manqué de marteler ce retard en leur donnant une instruction ferme de faire le nettoyage complet au niveau de ce texte pour que la corporation soit accessible à tous les professionnels du droit.

A l'intérieur du pays, tellement il y a le besoin qui se fait sentir, le service de notaire est assuré par les chefs de greffe, pendant que c'est des corps différents. Alors que les citoyens ne peuvent pas rester sans que leurs besoins conformément à la loi ne soient réglés. Donc, il y a eu la nécessité de les rencontrer et leur faire cette mise au point pour que le texte soit adapté à la réalité et que la profession soit accessible à tous les professionnels du droit », a-t-il indiqué.

Tidiane Diallo

Lisez le journal numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Chronique

TIERNO MONÉNEMBO

L'exception sénégalaise

Son échec relatif aux législatives dissuadera-t-il le président Macky Sall de succomber à la funeste tentation du troisième mandat ?

Si le président Macky Sall s'en va à la fin de son mandat, nous pousserons tous un grand ouf de soulagement. Sinon, cela ne nous inquiétera pas outre mesure, car son coup de force institutionnel n'aurait aucune chance de passer. Nous sommes au Sénégal, le pays du lettré Senghor. Dans cette société tout en subtilités et en nuances, les différences ne sont pas conflictuelles et les contradictions mortelles. C'est un corps sain, disposant des anticorps qu'il faut pour résister aux virus qui empoisonnent la vie politique de ses voisins : coup d'État, troisième mandat, parti unique, guerre de clan ou de religion.

Sénégal, un « pays normal »

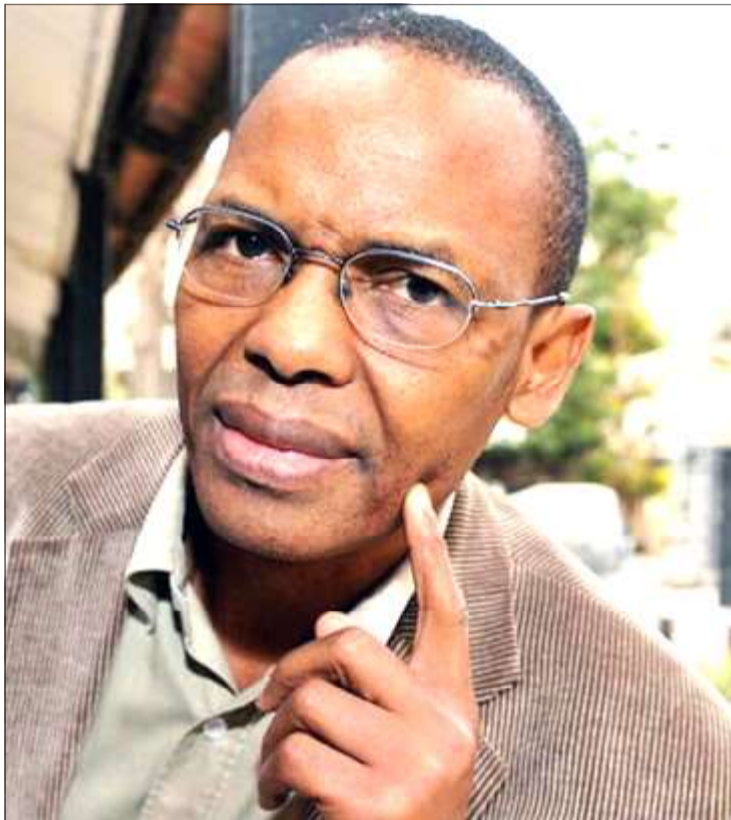
Non, l'exception sénégalaise n'est pas une fiction. François Hollande se voulait un « président normal », eh bien, le Sénégal peut être traité de « pays normal », c'est-à-dire d'une terre à la singularité presque miraculeuse dans le sordide contexte que l'on sait.

C'est vrai que les trains n'y arrivent pas à l'heure, puisqu'ils sont souvent en panne quand ils existent. C'est vrai que les éboueurs ne passent pas tout le temps, mais les facteurs sont à l'œuvre, le courrier arrive à destination. C'est vrai que, parfois, le débat politique s'enflamme et que les grèves deviennent dures, mais, dans l'ensemble, la courtoisie régnant partout – même chez les flics ! –, le climat social est agréable.

Si l'État sénégalais n'est pas parfait, il a au moins le

Proverbe Africain

«Le vieux se chauffe avec le bois récolté dans sa jeunesse.»



mérite d'exister. Ici, contrairement à la Guinée par exemple, on a le sens de l'institution et le respect de la procédure. Le formalisme, le principe de base de l'État, est la règle. C'est cela qui fait qu'en toutes circonstances l'administration assure le

service minimum. Rien d'étonnant à cela : ce pays n'a jamais connu de dirigeant catastrophique. S'ils n'ont pas réalisé des prouesses économiques, tous ceux qui se sont succédé à sa tête ont veillé à favoriser l'instruction, à res-

pecter la vie humaine, à préserver la trame sociale et à protéger les élites.

Une société intelligente

Le Sénégal est, sans doute, le pays le moins réprimé d'Afrique. Cela donne cette société intelligente où les forces vives sont intactes physiquement aussi bien que mentalement. En cas de danger, les prêtres, les marabouts, les écrivains, les médecins, les avocats ont le réflexe de tous sortir du bois pour éviter la dérive. Le pays de Birago Diop et de Cheikh Hamidou Kane ne tombe jamais dans le fossé, il tient la route, malgré les énormes défis économiques et sociaux qui jonchent son chemin.

Voilà ce que Senghor avait répondu à Ahmadou Ahidjo quand celui-ci lui avait confié son intention de quitter, à l'instar de Senghor, volontairement le pouvoir et de le céder à Paul Biya : « Faites attention, Monsieur Le Président. Le Cameroun, ce n'est pas le Sénégal. » La

Guinée non plus n'est pas le Sénégal, est-on tenté d'ajouter.

Impossible d'imaginer un troisième mandat suivi d'un coup d'État militaire à Dakar ! Dans un pays où les généraux quand ils ne sont pas philosophes sont juristes ou historiens, à 20 comme à 67 ans, nul ne peut commencer une carrière de dictateur. 1986, Grand Prix littéraire d'Afrique noire ex aequo pour « Les Écailles du ciel » ; 2008, Prix Renaudot pour « Le Roi de Kahel » ; 2012, Prix Erckmann-Chatrion et Grand Prix du roman mérités pour « Le Terroriste noir » ; 2013, Grand Prix Palatine et prix Ahmadou-Kourouma pour « Le Terroriste noir » ; 2017, Grand Prix de la francophonie pour l'ensemble de son œuvre. La dernière publication de Tierno Monémbo a été publiée aux éditions du Seuil. Son titre : « Saharienne indigo »

Le POINT AFRIQUE
par Tierno Monémbo*

ORGANISATION DE LA CAN 2025

Le ministre guinéen des Sports se montre optimiste

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Lansana Bea Diallo, a mis à profit un point de presse organisé au siège du COCAN (Comité d'organisation de la CAN), pour essayer de rassurer toutes celles et tous ceux qui sont pessimistes par rapport à l'organisation de la CAN 2025 en Guinée.



« Aujourd'hui, il y a une CAN qui est dédiée à un seul pays, la CAN 2025, on a dit que c'est pour la Guinée. Mais, je vois qu'il y a beaucoup de pays qui se positionnent aujourd'hui pour pouvoir l'organiser parce qu'ils disent que la Guinée n'est pas capable d'organiser cette CAN.

Je voudrais leur dire que cette CAN est destinée à la Guinée. Et la

Guinée a pris ses responsabilités.

A travers le leadership de son président, le colonel Mamadi Doumbouya, et de son gouvernement, la Guinée a décidé d'organiser cette CAN. Donc je voudrais dire à tous ceux qui sont candidats que leurs candidatures peuvent se poser en 2027 ou en 2029 ou en 2031, mais 2025 c'est pour la Guinée.

Et ça, ça doit être clairement écrit par tous les journaux et compris par tout le monde que cette CAN sera organisée ici », a fait remarquer Lansana Béa Diallo, le

ministre de la Jeunesse et des Sports. Et parlant du retard accusé dans les préparatifs de ce grand rendez-vous sportif, l'ancien boxeur a dit ceci : « Le processus qui est engagé n'est pas en retard, nous sommes largement dans les délais. Les contrats sont signés, l'argent est à disposition. Donc il n'y a rien qui peut nous empêcher d'achever la construction des infrastructures à temps ».

Attendons de voir si la Guinée du colonel Mamadi Doumbouya pourra accueillir la CAN 2025, pour la première fois de son histoire.

Tidiane Diallo

à quand la découverte du pétrole en Guinée à l'instar du Sénégal et la Cote d'Ivoire ?

La Guinée est l'un des premiers Pays a commencé la recherche pétrolière dans la Sous-région. Malheureusement les pays limitrophes ont largement pris de l'avance sur la Guinée dans ce secteur pourvoyeurs d'une économie nationale durable et de création de la richesse sans compter le nombre d'emploi généré. On assiste aujourd'hui à une découverte pétrolière chez les voisins alors que ce secteur stratégique très important souffre énormément en Guinée et continue à souffrir à cause d'une absence totale d'un plan stratégique intelligemment mis en place qui pourrait permettre au pays d'accéder rapidement à son énorme ressource pétrolière estimée d'après un groupe d'expert connu dans l'industrie pétrolière à plus d'une dizaine de milliards de Barils de pétrole et une endorme quantité de gaz naturel dans la zone offshore de notre cher pays. Dans cette situation la guinée doit s'inquiéter et se poser la question suivante : **Que deviendrait notre pays si les pays limitrophes deviennent pays producteurs de pétrole et de gaz?** Sachant qu'en 2023 et 2024 le Sénégal et la Cote d'Ivoire débiteront certainement à faire rehausser leur PIB grâce au bénéfice générer par leur réserve de pétroles et gaz. La République du Mali pays Cousin a également fait récemment la découverte de l'hydrogène naturel dans le bassin de Taoudéni qui se prolonge également dans le bassin de Siguiri.

La recherche pétrolière en République de Guinée a débuté dans les années 1968 par la compagnie SHELL, avec un permis de recherche couvrant tout l'offshore et qui a effectué les premières opérations de levés sismiques 2D. En 1974 le gouvernement Guinéen créa, une société mixte appelée SOGUIP (Société Guinéenne de



Pétrole) ; cette société s'occupait uniquement de la recherche pétrolière et avait pour mission principale de découvrir les hydrocarbures dans la zone économique de la Guinée.

C'est ainsi en 1977, le premier puits de recherche du pétrole appelé GUI-2B-1 fut foré dans les eaux peu profonds à une profondeur finale de 3 350 par la société SOGUIP. Le Gouvernement d'alors de Feu Ahmed Sékou Touré avait mis assez d'espoir quant au succès du projet de forage. Malheureusement le puits était sec. Dr Thierno Keita, aujourd'hui à la retraite nous en dira plus puis qu'il est l'un des pionniers de cette aventure.

De 1977 à 1999 ; plusieurs compagnies, se succèdent pour multiplier les

«Ce puits non positif a donné une lueur d'espoir à l'industrie pétrolière particulièrement aux partenaires pétroliers de la Guinée et décidèrent de multiplier à l'instar des pays comme le Sénégal et la Cote d'Ivoire qui sont respectivement à 176 et 212 puits forés contre 3 seulement puits en Guinée.»

travaux de levé sismique ; une méthode géophysique qui consiste à imager es formations sédimentaires qui contiendrait une accumulation d'hydrocarbure. Toutes ces compagnies de recherche avaient à l'époque investi des fonds importants pour tenter de découvrir un champ pétrolier ou gazier économiquement exploitable mais sans succès.

En 2006 ; aux vus des résultats des travaux de recherche des années antérieurs ; la compagnie Américaine Hyperdynamics filiale de SCS Corporation commença à s'intéresser au potentiel d'hydrocarbures Guinéen. Ainsi pendant près de 11 années elle recherchait le pétrole brut piégé dans la zone économique de la Guinée. A la fin de son contrat en 2017 ; elle déclara avoir investi environ 250 millions dollars US à son seul risque et péril qui malheureusement n'a pas abouti à une découverte commerciale.

Cet investissement important n'a cependant pas découragé les partenaires pétroliers de la Guinée à poursuivre les efforts de recherche pétrolière puisque les indices de pétrole multiple se sont réellement avérés sur le plateau continental offshore. D'ailleurs ; les géoscientistes chercheurs Américain chevronnés qui tra-

vaillaient à l'époque pour Hyperdynamics à Houston ont qualifié la zone offshore de la Guinée à celle d'une province pétrolière unique à son genre.

Le puits de Sabu-1 foré en 2012 à 700 m des eaux peu profondes est une preuve suffisante. Le puits a traversé selon les géoscientistes un réservoir d'eau contenant des fractions lourdes de pétrole non commerciale et le puits fut fermé et abandonné à 3 600 m de profondeur. Ce puits non positif a donné une lueur d'espoir à l'industrie pétrolière particulièrement aux partenaires pétroliers de la Guinée et décidèrent de multiplier à l'instar des pays comme le Sénégal et la Cote d'Ivoire qui sont respectivement à 176 et 212 puits forés contre 3 seulement puits en Guinée. C'est pourquoi en 2017 ; le puits fatale fut exécuté sans succès également dans les eaux profondes.

A partir de 2018 ; après le départ d'Hyperdynamics plusieurs multinationales comme TOTAL (Français), Woodside (Norvégienne/Australienne) et CNOOC (Chinois), ENI (Italien) se sont intéressées à la Guinée dans le cadre de la recherche pétrolière. Ces compagnies pétrolières EP (exploration et production) évoluent tous au Sénégal et en Cote d'Ivoire et sont d'ailleurs les propulseurs de la découverte du pétrole et du gaz dans le pays de la Teranga et au pays des élé-

ments. Malheureusement elles n'ont jamais réussi à faire leur entrer en Guinée à cause des problèmes récurrents qui touche le secteur causé par les anciens dirigeants malgré la souplesse du code pétrolier Guinéen.

Les données sismiques 2D/3D obsolètes, l'instabilité du cadre institutionnel (ONAP, SONIP, SONAP) ; l'isolement des données sismiques du reste des pays du MSGBC Bassin (Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau, Guinée Conakry) ; le conflit d'intérêt, la corruption, le copinage, l'incompétence sont entre autres les raisons essentielles du retard inacceptable que connaît le secteur de la recherche pétrolière. Il est tant que le pays se réveille pour prendre en main la question de recherche pétrolière si non les limitrophes de la guinée profiteront énormément sur la Guinée.

Il est l'heure que les nouvelles autorités se penche sur la question de la recherche pétrolière qui a énormément besoin d'un nouveau souffle. Selon les spécialistes du secteur Il est temps de mettre en place une Commission Technique du Pétrole et du Gaz (GUINEA OIL AND GAS TECHNICAL COMMISSION) composés de cadres intègres et compétent qui aura pour mission de définir selon le contexte un plan technique et stratégique efficace qui permettra aux pauvres citoyens Guinéens d'accéder et de jouir de ces immenses ressources pétrolières et gazières.

En fin ; d'ailleurs dans tous les pays y compris les pays limitrophes ; le secteur de la recherche pétrolière est géré par une société étatique qui s'occupe uniquement de la recherche des hydrocarbures à la tête un profil géologue pétrolier et non un arriviste.

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

TRANSITION EN GUINÉE

La médiation de Boni Yayi est-elle une mission impossible ou des bons offices mort-nés ?

Loi d'être un oiseau de mauvais augure, mais même si elle n'est pas impossible, toujours est-il que la tâche de cet envoyé de la Communauté Economique des Etats De l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Guinée s'annonce indubitablement ardue.

Blocage de sièges des principales formations politiques, arrestation des activistes du FNDC et des responsables de certains partis politiques, qui viennent s'ajouter à la liste des grandes figures du régime du Professeur Alpha CONDE écrouées depuis quelques mois à la maison centrale sans procès, c'est dans cette ambiance délétère et conflictuelle que le médiateur de la CEDEAO reviendra en Guinée, après son voyage éclair du mardi, 19 juillet 2022, dont le but était de prendre la température, de jauger le processus de transition en cours dans notre pays avec les tenants du pouvoir. Sans aussi oublier les Forces Vives de la Nation (FVN) qui, non seulement exigent l'ouverture immédiate d'un cadre de dialogue inclusif, mais aussi menacent de battre le pavé à partir du 15 août 2022 partout dans le pays.

La transition s'embourbe-t-elle en Guinée ? Pourquoi ce cadre de dialogue peine-t-il à se mettre en place ? Pourquoi ce grand et écœurant silence des sages et religieux face à ce déchainement de violences ? Pourquoi personne parmi eux n'ose élever la voix ou taper du poing sur la table pour dire aux différentes parties d'arrêter et de se mettre autour de la table ?

Diantre ! Rupture entre louangeurs et encensés, qui l'aurait imaginé ? Tellement que la complicité entre les deux était forte au lendemain du 5 septembre 2021. Scénario d'une vraie danse à deux temps. Le temps est le meilleur juge de l'histoire. "Si l'arbre savait ce que lui réserverait la hache, il ne lui fournirait pas le manche". Si Dieu prête longue vie, l'homme verra tout en ce bas monde. Quelle leçon de vie ! Allah tê, mais passons.

La Guinée n'est pas encore sortie de l'auberge. À bien voir et analyser les déclarations de guerre de ces derniers jours, ce durcissement de ton des discours depuis l'arrestation des activistes du FNDC et des ac-



teurs politiques, on se rend aussitôt compte qu'il y a bel et bien de l'électricité dans l'air, donc de véritables raisons de s'inquiéter. Comment faire aujourd'hui pour baisser rapidement cette tension qui ne cesse d'aller crescendo ?

Les récentes journées mouvementées sur l'axe Hamdallaye-Bambeto-Cosacimenterie, suite à l'appel du FNDC appuyé par certaines formations politiques non des moindres, viennent davantage embrouiller la mission du médiateur de la CEDEAO. Nul besoin de rappeler ici que ces deux journées de manifestation ont été émaillées de violences, des répressions, de destructions de biens publics et privés, des pertes en vie humaine, bref de vandalisme de tous genres.

Quoi qu'il en soit, l'espoir est permis. Oui, l'espoir est permis. Cependant, ce serait surabondant de resouigner que le facilitateur de l'organisation intergouvernementale ouest-africaine ne dispose pas de baguette magique ni de formule miracle pouvant lui permettre d'amener le CNRD et les différents acteurs sociopolitiques autour de la table de dialogue. Il faut d'abord une volonté nationale forte d'aller autour de la table de l'ensemble des composantes de notre chère Nation.

Oui ! Ne nous leurrions pas ! Ce mécène de la CEDEAO ne peut que plai-

der l'indulgence des uns et des autres pour une transition inclusive, apaisée et réussie en Guinée. Il ne réussira cette délicate et difficile mission de bons offices que lorsque nous-mêmes guinéens le voudrons. Sinon, à beau être son engagement, il n'y réussira guère.

Une fois encore, il est imminent d'ouvrir un cadre de dialogue permanent et inclusif. La situation guinéenne sera ce que les différents acteurs guinéens veulent qu'elle soit. Quelle que soit la bonne foi de Monsieur

Thomas Boni Yayi et de la CEDEAO, si les acteurs à couteaux tirés autour de la gestion de la transition en cours dans notre pays, ne sont pas de bonne foi, s'ils ne privilégient pas le dialogue, quelles que soient la volonté et la bonne foi des mécènes envoyés, elles seront sans aucun doute vouées à l'échec. C'est pourquoi, c'est aux guinéens d'abord de s'engager sur la voie du dialogue et du désamorçage de la crise.

La volonté doit imaginer trop pour réaliser assez. Une fois encore, le Président Thomas Boni Yayi n'est pas un prestidigitateur pour qu'à l'aide d'un coup de baguette magique il puisse raffermir les cœurs des guinéens et les mettre tous autour de la table. Il faut une réelle volonté de l'ensemble des guinéens d'aller vers un cadre permanent et inclusif de dialogue qui est la clé de réussite de la transition en cours dans notre pays.

Il est temps que les guinéens, à l'unisson, se battent pour la mise en place de ce dialogue permanent et inclusif. À dire vrai, quelle que soit la volonté et la dé-

termination du Président Thomas Boni Yayi, si les guinéens décident de ne pas dialoguer du tout, il n'y aura pas de dialogue. Et la discordance autour de la conduite de la transition ne sera point dénouée.

La Guinée, notre resplendissant pays est très fragile. Réalise-t-on cela ? Nous devons tous en avoir conscience. C'est pourquoi justement chacun de nous doit faire attention aux mots et actes pendant cette période charnière de l'histoire de notre patrimoine commun. Il faut privilégier le dialogue à la violence. C'est seulement en privilégiant le dialogue que chacun de nous trouvera positivement son compte.

Le Président Thomas Boni Yayi a du pain tout simplement sur la planche. Réussira-t-il cette rocambolesque mission de la CEDEAO en Guinée ? Le futur proche y répondra.

Mais pour le moment, continuons à égrener nos chapelets pour que la conduite actuelle de la transition facilite son aboutissement.

Sayon MARA, juriste

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le cœur informationnel de la lutte du FNDC

L'analyse de l'action du FNDC sous le prisme alternatif et expressiviste s'adosse sur la place des RSN dans le répertoire d'actions du FNDC depuis 2019. Pour assurer une forte participation aux appels à agir. Quid de la place prépondérante de sa page sur Facebook où sont diffusés régulièrement des statuts ou des communiqués de l'organisation. A ce travail s'ajoute celui de la rééditorialisation des contenus des médias – les éditeurs du front procèdent à un travail d'infomédiation.

A l'effet de la profusion des forums de discussions et de

l'explosion d'utilisateurs de Smartphones très prisés par les débats autour de sujets politiques (manifestations de l'opposition, élections, politiques publiques ou mandats politiques), le réseau social Facebook devient résolument le cœur informationnel des Guinéens sur la toile. Selon une étude du CERF-Guinée réalisée en 2020, 27,64 % de la population utilise les réseaux sociaux. Au nombre de ceux qui suivent les réseaux sociaux et s'y informent, 82% le font via les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

L'intégration du numérique dans les habitudes sociales,

devenant la norme du moment, le public jeune constitue la catégorie sociale qui pratique majoritairement le front sur la toile. L'usage de Facebook par le FNDC donc pratiqué majoritairement par les jeunes explique la forte participation des jeunes dans les manifestations du FNDC. Qu'il soit dans le cadre du débat sur la modification ou actuellement dans la crise avec le CNRD, les jeunes sont très présents dans les forums de discussions du front. Ils y parlent de politique. Plusieurs facteurs participent de l'intéres-

(Suite page 11)

Programme des Nations Unies pour le Développement



*Au service
des peuples
et des Nation*

Acquisition des fournitures et équipements TECHHUB

Le PNUD/ GUINEE recherche « une société pour l'acquisition des fournitures et équipements TECHHUB.

Les sociétés intéressées sont priées de consulter la version intégrale de liste des articles et des spécifications techniques à travers le lien : https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=94123

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés uniquement par le système Etendering

Date limite de dépôt des dossiers : 19 Aout 2022

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le cœur informationnel de la lutte du FNDC

sement des jeunes. C'est entre autres l'utilisation des réseaux sociaux par le FNDC pour relayer leurs articles (Arnaud Mercier 2013).

Même si la population connectée reste très marginale, les internautes qui pratiquent les réseaux sociaux et les médias électroniques sont de plus en plus importants – les internautes qui partagent et réagissent aux contenus informatifs du FNDC sont fondamentalement des militants proches des partis politiques d'opposition donc disposés à rejeter la démarche du CNRD.

Si interdire les activités du FNDC entamerait son existence physique puisque l'action de justice peut aller jusqu'à entraîner la fermeture de son siège, l'investissement des réseaux sociaux par le FNDC amenuiserait l'impact d'une telle décision et par ricochet ne saurait influencer la



capacité de relai sociétal du front. Cependant, la difficulté à la pérennisation de cette tendance est liée au contrôle accru que le gouvernement pourrait imposer sur Internet. Même si le front penserait bien évidemment à y contourner. C'est à voir comment le bannissement du front changerait son statut contestataire.

Kabinet Fofana

Programme des Nations Unies pour le Développement



*Au service
des peuples
et des Nation*

Recrutement de deux (02) compagnies d'assurance pour l'assurance de la flotte automobile du Bureau Pays PNUD-Guinée et ses projets DIM et NIM dans le cadre d'un contrat à long termes (LTA) conformément aux dispositions du code des assurances

Le PNUD dans son ensemble, (Administration, projets DIM et Unités techniques de gestion des projets NIM), dispose à son actif, plus de soixante matériels de transport (véhicules) et d'une vingtaine de motos.

Sans nul doute, la gestion des matériels de transport est toujours assortie d'éventualités (accidents de circulation,) pouvant arriver à n'importe quel moment et circonstance... La gestion de ces éventualités constitue un véritable problème auquel le Bureau est confronté dans le cadre de la gestion de sa flotte.

Le Bureau ne disposant pas de compétences requises en la matière, solliciter l'expertise d'une société d'assurance est une solution avérée en vue d'assurer, d'une part, nos véhicules sous la responsabilité civile, telle recommandée par les politiques du PNUD, et d'autre part, de pallier aux difficultés relatives aux suivis des dossiers d'accident, tant au niveau des polices routières et des sociétés d'assurance qui ne sont pas diligentes dans ses procédures de revue ou d'enquête, et de prise en charge des dommages causés aux tiers.

Dans l'optique de trouver une solution appropriée à ces observations sus indiquées, le recrutement d'un prestataire professionnel, spécialiste en conseils et assurances, s'avère nécessaire, en vue de l'assurance des véhicules du Bureau, des projets DIM et unités de gestion de projets NIM.

L'objectif de ce recrutement est : sélectionner des structures, qui seraient capable de produire non seulement des conseils stratégiques, mais aussi de prendre les dispositions appropriées pour des fins d'assurance et réassurances de nos véhicules, conformément aux politiques applicables en la matière. (VOIR TDR CI-JOINT).

MODALITES DE SOUMISSION :

Les prestataires intéressés sont priés de déposer leur proposition (Offre technique & financière):

Par courriel à l'adresse : offres.gn@undp.org, ayant comme objet :

« RFP-003-2022 pour LTA-ASSURANCE & CONSEILS-PNUD-GUINEE / Recrutement de deux (02) compagnies d'assurance pour l'assurance de la flotte automobile du Bureau Pays PNUD-Guinée et ses projets DIM et NIM dans le cadre d'un contrat à long termes (LTA) conformément aux dispositions du code des assurances »

Les propositions doivent être adressées à :

**Mr Boureima Younoussa, Représentant Résident Adjoint du PNUD en Guinée
Maison Commune des Nations Unies, Commune de Matam Coléah, Corniche Sud, Rue M002**

La date limite du dépôt électronique des propositions est fixée : **Le 06 septembre 2022 à 00 heure, temps universel.**

Il est important de noter que :

- Chaque envoi ne doit pas dépasser 5MB ;
- La soumission en version physique sous plis fermé n'est pas acceptée
- Toute offre reçue hors délai ou envoyée en dehors de l'adresse électronique : offres.gn@undp.org ne sera pas prise en considération ;
- Ne sont appelées à candidater que les cabinets/structures (nationales ou internationales habilitées à travailler en Guinée)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions à l'adresse suivante :

Abass Bangoura (courriel : abass.bangoura@undp.org) avec copie à

Mamadou Aliou Diallo (courriel : aliou.mamadou.diallo@undp.org)

Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de consulter la version intégrale du DAO à travers le lien :

Procurement notice : https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=94307, ou la retirer au siège du PNUD à Coleah (Unité Procurement).

Durée maximale prévue du contrat :

Trois (3) ans renouvelables une fois par prestataire sur une année complémentaire, soit au total quatre (4) ans. Sur la base de performances satisfaisantes (voir détails dans les TDRs).

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales qu'il propose.

Les candidatures de prestataires qui intègrent la promotion du genre dans leurs activités sont très encouragées

Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.

Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.

En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse électronique suivante : jedenoncelacorrupcion.gn@undp.org

LIBYE

Des groupes armés s'affrontent à Tripoli

De violents affrontements entre groupes armés ont éclaté dans la nuit de vendredi à samedi dans la capitale libyenne Tripoli (ouest), selon des sources concordantes.



après des médias locaux, les

D'combats, aux armes lourdes et légères, se sont déroulés dans le quartier d'el Jebes, dans le sud de la ville, sur fond de chaos politique avec deux gouvernements rivaux en lutte pour le pouvoir.

Un journaliste de l'AFP a entendu des rafales d'armes et des explosions vers 01H00 samedi (23H00 GMT vendredi).

Selon la presse locale, ces heurts ont opposé des groupes armés fidèles au chef du gouvernement basé à Tripoli, Abdelhamid Dbeibah, à d'autres proches du chef du gouvernement rival Fathi Bachagha, qui a provisoirement élu domicile à Syrte (centre), faute de pouvoir prendre ses fonctions dans la capitale.

Les combats ont pris fin après une médiation d'une autre brigade appelée « 444 », selon des médias libyens. Aucun bilan n'était disponible dans l'immédiat.

En février, le Parlement siégeant dans l'Est avait désigné M. Bachagha, ancien ministre de l'Intérieur, comme nouveau Premier ministre.

Cette instance est soutenue par le puissant maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'Est libyen, dont les forces avaient tenté de con-

quérir la capitale en 2019.

M. Bachagha n'a pas réussi à évincer l'exécutif en place à Tripoli de M. Dbeibah, qui a affirmé à maintes reprises qu'il ne remettrait le pouvoir qu'à un gouvernement élu.

Les tensions entre groupes armés fidèles à l'un ou à l'autre des dirigeants rivaux se sont exacerbées ces derniers mois à Tripoli.

Le 22 juillet, des combats au coeur de la ville avaient fait 16 morts et une cinquantaine de blessés.

Le gouvernement en place à Tripoli est né début 2020 d'un processus politique parrainé par l'ONU, avec comme principale mission l'organisation d'élections législatives et présidentielle, initialement prévue en décembre dernier, mais reportée sine die en raison de fortes divergences sur leur base juridique.

La Libye est plongée dans une crise politique majeure depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, tué lors d'une révolte populaire soutenue par une intervention militaire internationale. En onze ans, le pays d'Afrique du Nord a vu passer une dizaine de gouvernements, deux guerres civiles et n'est jamais parvenu à organiser une élection présidentielle.

AFP

Opinion

L'hydre ethnique ou la dérive totalitaire

Ce fanatique et totalitaire leader bolchévique a posé les bases d'un système répressif féroce qui fait encore des émules.



Même sous les tropiques.

Mais le sursaut de la citoyenneté et de l'esprit républicain pourront parer au péril et à l'hydre ethnocentriques.

LA RENAISSANCE DE L'HYDRE ETHNIQUE

Certains, sous nos cieux ombrageux, qualifient de « Bourgeois » ceux qui sont différents tout en favorisant les « Prolétaires » qui ne seraient autre que leurs « parents et frères ethniques ».

Les mauvaises habitudes sont décidément tenaces. Surtout sous les tropiques où on a déjà observé des génocides comme au RWANDA, à savoir une dérive ethnique totalitaire.

Pour triste rappel, le génocide des TUTSI par des HUTU, du 7 avril au 17 juillet 1994, y aurait fait environ 800 000 victimes selon l'ONU.

LA CITOYENNETÉ ET L'ESPRIT RÉPUBLICAIN : LES REMPARTS

L'Hydre ethnique semble renaître de ses cendres sous nos cieux.

Selon la définition empruntée à la mythologie grecque « L'HYDRE DE LERNE est un mal qui se renouvelle constamment et semble augmenter en proportion des efforts faits pour le détruire ».

Seuls LA CITOYENNETÉ et le sursaut de l'esprit répu-

blicain pourront parer au péril et à l'hydre ethnocentriques.

La citoyenneté repose sur l'esprit et le creuset républicains, sur le sentiment d'appartenir à un groupement humain au destin commun, entrelacé, ombilicalement lié.

Quant à LA RÉPUBLIQUE, elle n'est pas une compilation d'intérêts catégoriels, identitaires, particuliers, mais une entité soucieuse de L'ÉPANOUISSEMENT ÉQUITABLE DE TOUS SES CITOYENS.

« RES PUBLICA » signifiait dans la Grèce antique, à Athènes, à Sparte, LE BIEN COMMUN, la chose publique qui appartient à tous, et non à une famille, à

une dynastie ou à un groupement humain particulier.

« L'esprit de la République est LA PAIX ET LA MODÉRATION » prophétisait MONTESQUIEU (1689-1755) et non la guerre, les conflits fratricides.

La conquête ou la conservation du pouvoir ne doit pas se faire à tout prix ; jusqu'à mettre en péril la cohésion sociale.

« Là où deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui périt », est paradoxalement un proverbe rwandais.

À méditer par les faucons de tous bords.

NABBIE IBRAHIM BABY
SOUMAH
JURISTE GUINÉEN

DAN MILLMAN

«Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.»